

Plan de lutte 2023-2024 288 - École La Voie ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Démarche d'évaluation des résultats pour être conforme à la L.I.P

SE SERVIR DE L'ANALYSE DE SITUATION

Vulnérabilité ou problématiques	cible	Comportements attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves ont des comportements inadéquats sur les réseaux sociaux - Lacunes dans la surveillance sécuritaire active du personnel enseignant 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer le nombre d'évènements de cyberintimidation - Aucune absence ou retard du personnel enseignant lors des surveillances sécuritaires actives (intervention et prévention) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves comprennent les conséquences des gestes posés sur les réseaux sociaux. - Le personnel est présent selon l'horaire prévu à son poste de surveillance et adopte une approche proactive pour maintenir un climat respectueux et sécuritaire

Moyens retenus: Prévention universelle	Moyens retenus: Interventions ciblées
<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de sensibilisation et de prévention de la cyberintimidation - Conférence sur les répercussions d'une surveillance sécuritaire active sur le climat de l'école (aspects juridiques) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre en sous-groupe avec les cyber intimidateurs et les intervenants (présence possible de la policière sociocommunautaire) - Rencontre de suivi avec les enseignants qui font des surveillances sécuritaires inadéquates.

ORGANISER L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Moyens pour évaluer la cible	Quand et Qui?
<ul style="list-style-type: none"> - Bilan du nombre de cas d'intimidation et proportion de la cyberintimidation - Vérification de la présence du personnel enseignant à leur poste de surveillance sécuritaire et de leur approche 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe multi à la fin de l'année scolaire - Direction à chaque semaine

ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS

Degré d'atteinte des objectifs	Ajustement pour l'année suivante

- En ce qui concerne le 1^{er} objectif, nous avons eu un maintien. Effectivement, pour l'année scolaire 2023-2024, nous recensons 9 situations d'intimidation dont 4 qui correspondent à des situations de cyberintimidation. Il s'agit de même nombre de cas qu'en 2022-23. La quasi-totalité des cas sont survenus au premier cycle et ont été pris en charge par les intervenants et la direction. Les parents ont également été mobilisés.

- Pour le 2^e objectif, la situation de la surveillance sécuritaire est bonne. Les interventions des employés et les rappels quant à l'importance d'être présent et de pratiquer une surveillance active a certainement contribué à améliorer la situation.

-Réaliser un portrait de situation en matière de violence et d'intimidation à partir d'un outil universitaire (QSVER).

-Mise à jour complète du plan de lutte

-Ajout d'un 3^e surveillant d'élèves

-Mise sur pied d'un comité prévention de la violence (enseignants, intervenants et direction)

Évaluation des mesures de mise en place pour collaborer avec les parents

Les événements reliés à la sécurité et au bien-être des élèves ont été adressés aux parents concernés dans les délais prescrits et un excellent travail de collaboration a été réalisé grâce aux intervenants et à la direction. Les informations en lien avec les priorités d'action en prévention de l'intimidation sont disponibles dans l'agenda et sur le site web de l'école.